

Melle, le 27 juin 2025

**Direction des affaires
juridiques**
Emeline TERRASSON
emeline.terrasson@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du conseil communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil
communautaire prévue le :

jeudi 3 juillet 2025 à 18 h 30

Salle des fêtes à Saint-Martin-lès-Melle

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

Ordre du jour

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Affaires générales

1. Conseil communautaire du 5 juin 2025 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Education - Enfance jeunesse

2. Association "Les enfants d'Abord" d'Aigondigné - Structure Multi-Accueil (SMA) - Continuité de service par la reprise de l'activité associative (annexe)

Services techniques

3. Cession du bâtiment "centre médico-social" de Sauzé-entre-Bois au profit de la commune (annexe)

Projet de territoire et démarches participatives

4. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2030 - Collectif de communes de Mellois en Poitou - Aménagement des Points de Collecte des Poubelles Collectives (annexes)

Ressources humaines et communication interne

5. Création d'un emploi non permanent en contrat d'apprentissage - Direction générale
6. Modification du tableau des emplois permanents

Questions diverses

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 1 juillet 2025 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.

